

Observation n°90 du 10/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis opposé à l'érection de ces éoliennes sur la commune de Doussay.

L'une des raisons pour mon opposition traite de l'exceptionnelle richesse avifaune de ce canton. Le promoteur déclare que la réalisation d'un suivi ornithologique est prévu sur 3 ans puis une fois tous les 10 ans.

En application des dispositions réglementaires (arrêté ICPE du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent), le projet est soumis à l'obligation de réaliser un suivi environnemental : « *Au moins une fois au cours des trois premières années de fonctionnement de l'installation puis une fois tous les dix ans, l'exploitant met en place un suivi environnemental permettant notamment d'estimer la mortalité de l'avifaune et des chiroptères due à la présence des aérogénérateurs* ».

La MRAe note à juste titre qu'un suivi de la mortalité sous les éoliennes doit être prévu en application du protocole de suivi environnemental pour les parcs éoliens terrestres validé par le ministère en charge de l'environnement, actualisé en avril 2018.

MAIS, nous constatons tous –sauf le promoteur- que le dossier n'intègre aucun résultat de tel suivi pour des parcs éoliens en activité, voisins du projet, qui auraient pu constituer une référence très utile.

Au vu de la richesse avifaune de ce canton, il est impossible de donner une suite favorable à ce projet sans le résultat des suivis des parcs éoliens en activités, voisins du projet.

Et pourtant Engie se vante d'être implantée sur 22 sites en France, et d'assurer la gestion de l'exploitation, la maintenance et la surveillance de 142 parcs éoliens !

La MRAe relève que le projet éolien du Mirebalais sur la commune de Thurageau7, situé à environ 5 km au sud, n'a pas été pris en compte dans l'étude d'éventuels effets cumulés. Ce point demande à être complété. Il ne l'est pas, ou pas assez comme vous pouvez le constater vous-même.

Je vous incite à refuser ce nouveau parc éolien de Doussay.

Sam Joab